



VILLE D'ALLAUCH

Allauch, le 23 août 2024

Dossier suivi par G. PINERI  
Réf : LDC/SGDC/GP/MJF - 656614  
Objet : Rentrée scolaire 2024.

Madame, Monsieur, Chers parents,

Lundi 2 septembre sonnera l'heure de la rentrée pour les 2055 écoliers de la commune et marquera le point de départ de cette nouvelle année scolaire.

Comme vous le savez, Allauch a fait de l'éducation l'une de ses grandes priorités et mettra tout en œuvre pour accompagner au mieux vos enfants tout au long de leur parcours.

Aussi, à travers cette lettre, je tenais à vous communiquer, comme chaque année, les actions engagées pour permettre à nos enfants d'évoluer dans les meilleures conditions pour cette année 2024/2025 : amélioration et végétalisation de nos écoles, rappel des horaires de garderies, activités sportives et culturelles, restauration scolaire bio, nouvelle bibliothèque au sein du pôle culturel de l'Usine Electrique...

1. Végétalisation des cours d'école : le modèle de Pié d'Autry appliqué aux autres groupes scolaires de la commune

La première cour végétalisée de la commune a été inaugurée le 23 février 2024 au sein du groupe scolaire de Pié d'Autry. Cet aménagement a permis de végétaliser 70% de l'ancien terrain de sport de l'école d'une superficie de 1 000 m<sup>2</sup>. Occupée quotidiennement par plus de 260 élèves du primaire, elle a fait l'objet, pendant plusieurs mois, de travaux importants dans l'objectif d'améliorer le bien-être des enfants dans la cour et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Conformément à la volonté de la municipalité, élèves, enseignants, agents des écoles et parents d'élèves ont tous participé à la conception du projet, et c'est ainsi que les travaux ont été imaginés par les enfants lors des ateliers pédagogiques.

Sur ce modèle, toutes les écoles d'Allauch bénéficieront d'une cour végétalisée d'ici trois ans. Les prochains aménagements, pensés en concertation avec les enfants et l'équipe éducative, auront lieu dans l'école d'Allauch-centre avec une quinzaine d'arbres plantés, la création d'espaces verts et la réalisation de jeux souhaités par les enfants (petit terrain de football, piste de course, mur d'initiation à l'escalade...).

Ce sera ensuite aux écoles du Logis-Neuf, des Gonagues (Thyde Monnier) et de La Pounche (Louis-Nivière) de bénéficier de ces aménagements qui participent concrètement à notre volonté de faire figurer Allauch parmi les premières communes éco-responsables de Provence.

## 2. Les temps périscolaires et les garderies du matin et du soir.

L'organisation structurelle du temps d'accueil pour l'année scolaire 2024/2025 reste inchangée ; les activités et les animations périscolaires (anglais, provençal, échecs, sports...) seront de nouveau proposées, au bénéfice de tous les enfants de nos écoles.

### ► Maternelles :

- Garderie du matin à partir de 7h30 (tarif forfaitaire 1,50€) ;
- Garderie du soir de 16h30 à 18h, avec possibilités de sortie à 17h, 17h30 et à la demande à partir de 17h40 (tarif forfaitaire 1,00€ de 17h30 à 18h) ;

### ► Élémentaires :

- Garderie du matin à partir de 7h30 (tarif forfaitaire 1,50€) ;
- Etudes surveillées pour les élémentaires de 16h30 à 17h30 encadrées par les enseignants (gratuites) ;
- Garderie du soir de 17h30 à 18h, avec possibilité de sortie à la demande à partir de 17h40 (tarif forfaitaire de 1,00€) ;

Les garderies et études surveillées débiteront dès le lundi 2 septembre.

Vous trouverez les modalités d'inscription sur le site officiel d'Allauch ([www.allauch.com](http://www.allauch.com)) et sur celui de l'espace famille (<https://www.espace-citoyens.net/familleallauch/>).

### 3. Restauration scolaire : manger bon, bio, sans augmentation des tarifs

#### ► Qualité des repas :

Tout est mis en œuvre par nos agents municipaux pour proposer des repas de qualité aux 2000 élèves qui déjeunent chaque jour dans nos cantines.

La qualité des repas passe par l'achat de denrées alimentaires qui entrent dans un ou plusieurs des critères suivants :

+ **biologiques** : pour proposer toute l'année un choix varié de produits bio et favoriser une agriculture qui préserve l'environnement et la biodiversité.

+ **locaux** : pour promouvoir les filières courtes et équitables, réduire l'empreinte carbone des menus et créer du lien avec les producteurs les plus proches.

+ **sains** : pour respecter l'équilibre nutritionnel, favoriser la diversité alimentaire, les fruits et légumes de saison, les protéines et aliments de bonne qualité.

+ **durables** : pour sensibiliser les enfants à l'écologie, lutter contre le gaspillage et limiter l'impact de l'activité de restauration sur l'environnement.

Les relations tissées avec les artisans locaux permettent de proposer aux élèves 50 % de produits labellisés, dont 20 % sont bio.

Les enfants sont placés au cœur du processus de confection des repas et sont sollicités, tout au long de l'année, pour exprimer leurs souhaits et avis sur les plats proposés. Cette démarche favorise leur éducation au goût et permet d'offrir des mets de qualité appréciés de tous.

#### ► Tarifs :

Malgré l'inflation constatée depuis 2022, le tarif du repas, conformément à l'engagement pris, ne connaîtra aucune augmentation et sera maintenu à 3€50. Cela contribue, autant que possible, à préserver le pouvoir d'achat des familles allaudiennes.

#### ► Lutte contre le gaspillage :

Dans le cadre de la démarche environnementale débutée en 2020, qui comprend notamment le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire, la ville d'Allauch est désormais un exemple pour de nombreuses communes du département.

Par ailleurs, depuis l'installation de bacs à compost dans les cantines dès le 8 janvier 2024, pas moins de 300 kilos de terreau ont été obtenus grâce à cette collecte de déchets alimentaires et seront distribués dans tous les potagers entretenus par nos écoliers.

#### 4. De nouveaux travaux réalisés durant tout l'été

Comme chaque année durant les vacances d'été, des travaux ont été réalisés (ou engagés) dans nos écoles pour améliorer l'accueil des enfants.

► École maternelle de la Farandole (La Pounche) :

Réfection des sols, murs et plafonds des 3 classes et installations de climatiseurs écologiques dans le dortoir, le réfectoire et la salle d'accueil.

► École Louis-Nivière (La Pounche) :

Réfection du sol du réfectoire (pose de carrelage).

Installation de climatiseurs écologiques dans deux classes.

► École du Logis-Neuf :

Pose de revêtement mural sur le bâtiment RAMPAL dans le hall d'entrée, la montée d'escalier, le couloir de circulation et 1 classe du rez-de-chaussée.

Remplacement des portes et fenêtres de la classe ULIS.

Aménagement de toilettes PMR dans le réfectoire, installation d'un 2<sup>e</sup> chauffe-eau et création d'une rampe d'accès PMR.

► École maternelle Allauch centre :

Réfection des toilettes du couloir du bas et pose de carrelage au sol et au mur.

Aménagement de la « classe anglais » à l'étage.

► École de Val Fleuri :

Pose de clôture occultante.

Remplacement du portail de l'entrée principale.

► École des Gonagues :

Installation de climatiseurs écologiques dans salle d'accueil et le dortoir.

+ Future école des Embus :

Par ailleurs, le projet de création d'une 7<sup>ème</sup> école aux Embus se poursuit avec la désignation à l'automne du cabinet d'architectes chargé de piloter la conception de cet équipement qui sera exemplaire sur le plan environnemental.

5. Equipement des classes et plan numérique : les classes d'Allauch parmi les mieux équipées du Département

Une attention particulière est portée à l'équipement des salles de classes pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage de qualité. Cette année, dans le cadre du « plan école 2026 », les écoles maternelles de la Farandole et d'Allauch Village seront dotées de nouvelles tables et chaises ainsi que d'armoires et meubles de rangements neufs.

Par ailleurs, comme l'année dernière, la commune poursuit le développement du plan numérique avec la fourniture à tous les élèves de CM2 et de CM1/CM2 d'un Ipad personnalisé qu'ils pourront utiliser pendant toute l'année scolaire.

Ces tablettes permettent de donner la même chance à tous les enfants, de se familiariser avec les outils numériques, de développer leurs connaissances et compétences, selon le programme pédagogique dispensé par les enseignants, de manière encadrée et sécurisée, et de préparer leur passage au collège où ce matériel est déjà utilisé.

Au-delà, des Tableaux Numériques Interactifs seront installés dans toutes les classes maternelles, pour les enseignants qui le souhaitent, et des Ecrans Numériques Interactifs de dernière génération viendront prochainement remplacer les Tableaux Numériques Interactifs mis en place dans toutes les classes élémentaires.

6. Une nouvelle bibliothèque au sein du pôle culturel de l'Usine Electrique

A partir du 19 octobre prochain, une nouvelle bibliothèque ouvrira ses portes au sein du pôle culturel de l'Usine Electrique, situé à l'entrée du Village.

Elle disposera d'une superficie de 895 m<sup>2</sup> et constituera un outil particulièrement intéressant pour les élèves de la commune. Une invitation adressée à tous les élèves de la commune leur permettra de découvrir ce nouveau site mis à leur disposition à partir des vacances de la Toussaint.

Le pôle culturel, qui sera inauguré le samedi 19 octobre 2024, accueillera également la Maison du Tourisme ainsi qu'un espace de coworking.

Pour le suivi et la réalisation de ces projets, les équipes municipales et plus particulièrement Madame Stéphanie GRECO DE CONINGH, Conseillère municipale déléguée à l'Éducation, sont pleinement mobilisés pour proposer les meilleures conditions de vie et d'apprentissage aux jeunes allaudiens avec l'appui de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, partenaires, acteurs associatifs...).

La Direction de l'Éducation se tient à votre disposition au 04 86 67 46 25 ou par mail à [education@allauch.com](mailto:education@allauch.com) si nécessaire.

Je souhaite à vos enfants une excellente rentrée pour cette nouvelle année scolaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bonne rentrée!*



Le Maire,

*L. De Cala*

Lionel DE CALA